ANNEXE 1

AU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION N° DIR-UDI-26-182

Cadre du SCHÉMA ORGANISATIONNEL DU PLAN D'ASSURANCE QUALITÉ (SOPAQ)
à intégrer en partie 1 du mémoire technique

PRÉAMBULE

Le SOPAQ présenté par un candidat lors de la remise de son offre devra être conforme au présent cadre type. Chaque rubrique devra faire l'objet de réponses précises ou d'engagements de la part du candidat. Elles seront examinées de manière rigoureuse pour l'analyse du critère « valeur technique » prévue à l'article 4 du règlement de consultation. Dans le cadre de chaque marché subséquent, le titulaire établira un plan d'assurance qualité (PAQ).

1) REFORMULATION DES ATTENTES DE LA DIR OUEST

Au vu des éléments présent dans le CCTP, le candidat présentera et décrira les attentes de l'acheteur suivant les différents types de prestations pouvant faire l'objet de consultation subséquente.

Le candidat pourra illustrer cette partie d'exemples représentatifs des missions qui pourraient lui être confiées.

2) SCHÉMA ORGANISATIONNEL DE L'ENTREPRISE POUR RÉPONDRE À L'ACCORD-CADRE ET AUX MARCHÉS SUBSÉQUENTS

- **organisation générale**
 - présentation de l'organigramme général, ainsi que du responsable administratif et technique, visant à répondre aux besoins de la DIR Ouest
 - présentation de l'organigramme détaillé par domaine de compétences le cas échéant
 - synthèse des tâches, coordinations et interactions à effectuer selon la typologie des principales prestations demandées dans l'accord-cadre ; celle-ci devra également être présentée sous forme de logigramme ou de schéma organisationnel
- **procédures d'exécution des prestations**
 - fourniture des procédures qualité intéressant l'exécution des prestations, notamment : gestion documentaire, charte graphique, protection et confidentialité des données, installation d'équipements (ex : capteurs, caméras) avec les fiches techniques correspondantes
 - dispositifs et procédures de sécurité liées à l'intervention sur ou à proximité de routes circulées.

3) MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

- présentation des moyens mis à disposition

- pour répondre aux besoins de l'accord-cadre et des marchés subséquents :
 - humains : les CV des personnes référentes de l'accord-cadre identifiées seront annexés
 - matériels : type, nombre
 - techniques : type, nombre
- pour réaliser le suivi et le partage d'informations avec l'ensemble des acteurs et partenaires selon les projets

- présentation des prestations éventuellement sous-traitées, des sous-traitants identifiés à ce stade et de leurs moyens, des modalités de coordination

4) PLAN DE CONTRÔLE INTERNE

Ce chapitre présentera :

- l'organisation du système qualité du candidat
- le cadre des documents de suivi (fiche de suivi, de contrôle, journal de mission…)
- l'organisation des contrôles
- le management des risques